

ESTRIE ZONE VERTE

LA REVUE BI-ANNUELLE DU
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE



COMPOSTAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES VERDISSEMENT ET AIRES PROTÉGÉES BIENVENUE AUX DEUX NOUVELLES MRC

Retour sur les élections municipales
Des fiches d'autoformation en environnement
Les gagnants du programme GEST



Par Jacinthe Caron, Directrice du **CRE Estrie**

La grande réorganisation des derniers mois a eu pour effet de retarder la diffusion de nos revues Estrie Zone Verte, mais nous voici de retour, avec tout un lot de démarches captivantes à vous présenter.

Le territoire du CRE Estrie s'est agrandi depuis le mois de juillet et accueille désormais les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska. Nos premiers contacts avec les forces vives qui les animent nous font découvrir des MRC très actives en environnement, ce qui laisse entrevoir de nouvelles occasions d'échanges de bonnes pratiques. Les défis qui animent ces milieux sont à la fois semblables et différents du reste de la région. Semblables, dans le sens que la protection du paysage est une sensibilité partagée par l'ensemble des MRC estriennes : les vues boisées, montagneuses et agricoles sont plutôt caractéristiques des Cantons-de-l'Est. Semblables aussi parce que plusieurs municipalités du Québec, peu importe la région, se rejoignent face aux enjeux de consommation et de gestion des matières résiduelles, de mobilité et de protection du territoire. Différentes, probablement par la proximité avec Montréal et une population moyenne plus abondante. Les MRC estriennes les plus éloignées des grands centres comptent généralement moins d'organisations mobilisées face à la question environnementale. La pression de développement, bien qu'existante, est moins forte dans l'est de la région, où les principales motivations environnementales sont plutôt associées au développement d'une économie verte, avec un objectif d'attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux talents.

Impossible de terminer cet édito sans souligner la campagne électorale municipale historique! L'environnement a été plus que jamais identifié comme un enjeu majeur dans un contexte de reprise économique et de lutte aux changements climatiques. Le CRE Estrie se donne pour objectif de s'assurer que des actions vont s'ancrer sur ces belles paroles. Nous suivrons et accompagnerons les élus qui ont clamé haut et fort l'importance qu'ils accordent aux questions environnementales. Nous savons à quel point les bonnes idées peuvent être complexes à mettre en œuvre et nous souhaitons être un acteur central dans la petite révolution environnementale qui doit dès maintenant s'opérer en Estrie!

Jacinthe Caron

Images page couverture :
Alexandre Demers et Caroline Nioucel, CRE Estrie

Au sommaire

Projet pilote de collecte des matières organiques à Sherbrooke	3
Les écomatériaux, une croissance durable qui s'illustre dans nos actions et nos choix	4
Dévoiler le sens de l'agriculture par le contact avec les autres	5
Renforcer les cœurs de villages tout en luttant contre les changements climatiques	6
L'aménagement urbain dans la lutte contre les changements climatiques	7
La forêt qui marche	8
Protégeons les richesses du sud du Québec	9
La délectable Haute-Yamaska	10
L'enivrante Brome-Missisquoi	11
Quand le sirop d'érable permet de fabriquer des tapis	11
La Fondation SÉTHY : Protectrice des écosystèmes	12
Des environmentalistes réputés demandent des actions concrètes aux élus	13 à 16
Autoformation en environnement	17
Chaque GEST compte!	18

Projet pilote de collecte des matières organiques dans les ICI et certains multilogements à Sherbrooke



Par Ingrid Dubuc, Directrice du Bureau de l'environnement, Ville de Sherbrooke

Dès la fin du mois de novembre, un projet pilote de collecte des matières organiques (MO) dans les industries, commerces et institutions (ICI) verra le jour. Ce projet, qui vise à munir de bacs de 360 litres une centaine d'ICI, se déroulera jusqu'en décembre 2022.

Ce projet vise d'abord à travailler en partenariat avec les ICI pour collecter des données (quantités et coûts), en vue d'étendre ce service de collecte à l'ensemble des ICI et d'établir le système facturable correspondant.

Il permettra aussi d'évaluer une nouvelle façon de ramasser les MO dans les multilogements. En plus de la collecte par bacs, une collecte par conteneur sera déployée au printemps 2022, à laquelle une vingtaine d'ICI et une dizaine d'immeubles multilogements pourront participer. Précisons que pour atteindre les cibles gouvernementales en matière de réduction, il importe d'obtenir une plus grande desserte du secteur des multilogements, et donc une plus grande adhésion de la population qui l'habite.

L'étendue de la collecte permettra finalement de consolider progressivement la collecte des MO dans les établissements scolaires primaires et secondaires, ciblant ainsi la cinquantaine d'écoles du territoire. Mentionnons que depuis 2019, 17 d'entre elles participent à un projet pilote de collecte des MO réalisé en collaboration avec le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

Le projet pilote s'aligne sur les orientations gouvernementales, lesquelles visent une gestion de toutes les MO d'ici 2025 et un taux de valorisation de 70 % de celles-ci d'ici 2030. Par sa mise en œuvre, la Ville de Sherbrooke vise à s'approcher des cibles de son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030, soit :

- réduire à 500 kg/hab./an ou moins la quantité de matières éliminées d'ici 2026 ;
- réduire à 480 kg/hab./an d'ici 2030, comparativement aux 666 kg/hab. enfouis pour l'année 2019.

Accompagnement et sensibilisation

Les ICI participants bénéficieront de l'accompagnement du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CRE Estrie) pour faciliter l'implantation de la collecte. De la sensibilisation à la réduction du gaspillage sera également assurée lors de cet accompagnement.

Les ICI participants devront générer entre un et cinq bacs aux deux semaines ou encore, un conteneur de 3 m³ chaque semaine. Les collectes s'effectueront chaque semaine, à l'exception des collectes par bacs en saison hivernale (toutes les deux semaines de fin novembre à mi-avril). Le coût du service sera quant à lui facturé aux ICI, incluant les frais de collecte, de transport et de traitement, sur lesquels sera appliqué un rabais de 20 %.

Si le projet pilote suscite la participation escomptée, il permettra de détourner jusqu'à 1 325 tonnes de MO de l'enfouissement par année. L'empreinte carbone de Sherbrooke s'en trouvera ainsi diminuée et la durée de vie du lieu d'enfouissement technique, prolongée.

Précisons que le projet pilote mobilisera les mêmes ressources (camions, circuits, personnel, etc.) que celles déployées pour la collecte résidentielle. Cependant, les ICI participants auront droit à une fréquence plus élevée de collectes en période hivernale.

Données sherbrookoises

Selon l'inventaire de 2019, environ 10 500 tonnes de MO en provenance des ICI sont enfouies chaque année. Le taux de récupération n'y est que de 42 %.

- Le taux de desserte des immeubles de 6 logements et plus est d'au plus 40 % des unités d'occupation.
- En 2020, la quantité de MO récupérée pour le secteur résidentiel avoisinait 100 kg par habitant.
- Obligatoire depuis 2008 pour les multilogements de 5 logements et moins, la collecte par bacs est offerte sur une base volontaire aux immeubles de 6 logements et plus. Aucun service n'était offert jusqu'à maintenant pour le secteur des ICI.

Les écomatériaux, une croissance durable qui s'illustre dans nos actions et nos choix



Par Karine Thibault, Coordonnatrice économie circulaire **MRC des Sources / Synergie Estrie**

Les écomatériaux ont été identifiés comme l'une des filières prioritaires de développement dans la Stratégie de diversification économique de la MRC des Sources. Après avoir accueilli des entreprises œuvrant dans ce domaine, constitué le Carrefour d'innovation sur les matériaux et organisé cinq éditions du Rendez-vous des écomatériaux, la MRC a souhaité à nouveau en 2021, mettre en valeur le savoir-faire des entreprises de cette filière et présenter des applications concrètes à ce secteur d'innovation.

Les écomatériaux sont d'excellents exemples de l'application de diverses stratégies de l'économie circulaire. En effet, ils permettent de prolonger la durée de vie de matières qui seront recyclées en de nouveaux matériaux et ils encouragent l'utilisation de ressources renouvelables pour leur fabrication. D'ailleurs, dans une société où l'environnement est au cœur des discussions, il est important de savoir entre autres à quoi sert la récupération des matières résiduelles en vue de leur offrir une deuxième vie. L'intégration de matière recyclée dans un matériau n'est pas nécessairement signe de moins bonne qualité. Cela dépend de la manière dont elle est traitée, transformée et utilisée. Certains matériaux recyclés peuvent même posséder de meilleures propriétés que les matériaux neufs.

Un écomatériau est fabriqué à partir de matières biosourcées (d'origine végétale ou animale : laine, jute, chanvre, lin, bois, etc.), minérales (issues de matières non organiques : terre, pierre, argile, etc.), recyclées (issues de matières résiduelles : verre, caoutchouc, plastique, etc.). Ses caractéristiques :

- Provient généralement d'une matière renouvelable ;
- Sa production et son utilisation génèrent une empreinte carbone faible ;
- Ne libère pas ou très peu d'éléments nocifs pour la santé humaine au cours de sa vie ;
- Offre une durabilité adaptée à l'usage prévu pour ce matériau ;
- Recyclable en fin de vie.

Un indicateur mesuré afin de valider l'impact environnemental d'un matériau est son énergie grise. Elle est calculée en kilowattheure (kWh) par mètre cube (m³) consommé pour l'ensemble du cycle de vie, passant par sa production, son utilisation et sa gestion en fin de vie.

Lancement d'une vitrine de démonstration sur les écomatériaux au Parc régional du Mont-Ham

Dans ce projet, l'équipe de Synergie Estrie de la MRC des Sources a agi à titre de concepteur. Leur démarche a été amorcée à partir de besoins en construction et en aménagement au parc et l'opportunité a été saisie d'en faire une vitrine de démonstration. Cette vitrine est aussi le fruit de l'audace de 17 partenaires qui ont contribué à sa réalisation.

La vitrine permet de démystifier et découvrir des écomatériaux sur le marché ou en développement ; connaître les impacts de nos choix de matériaux sur la qualité de l'environnement ; comprendre comment les écomatériaux s'inscrivent dans l'économie circulaire ; découvrir les W8banakiak (Abénakis) à travers leur gestion des ressources et des matériaux au fil du temps.

Par exemple, le gazebo d'interprétation construit est le résultat parfait d'une réflexion issue de l'écoconception, en intégrant exclusivement l'utilisation d'écomatériaux, matériaux alternatifs, responsables et durables. Cette réflexion vise à réduire les impacts environnementaux d'un bien ou d'une construction dès l'étape de sa conception. *Découvrez-en plus sur le projet de vitrine en visualisant cette [vidéo](#) !*

6^e édition du Rendez-vous des écomatériaux

Ce Rendez-vous qui se tenait du 26 au 27 octobre a mis en vedette la vitrine des écomatériaux. Ce rendez-vous annuel a permis à près de 140 architectes, ingénieurs, entrepreneurs, manufacturiers et étudiants de se réunir et d'assister à des conférences autour du thème des écomatériaux. En plus de permettre aux participants d'échanger, cet événement récurrent favorise aussi le réseautage entre les experts de plusieurs secteurs d'activités. Le Rendez-vous a été le témoin de plusieurs nouvelles collaborations au fil des ans.

Dévoiler le sens de l'agriculture par le contact avec les autres



Par Carolane Arsenault & Gabrielle Rondeau-Leclaire de REVE nourricier

Nous voyons l'agriculture urbaine comme un organisme vivant, sensible à ce qui l'entoure et dont le sens se révèle au contact avec les citoyens. Pour nous, ce n'est pas une notion réservée aux horticulteurs ou aux agronomes. Nous choisissons que tous les habitants de la cité puissent y contribuer. Entre autres, les espaces verts et nourriciers sont des écosystèmes, des milieux de vie et des outils pour mieux se comprendre et prêter attention à ce que la nature nous offre.

Selon plusieurs spécialistes, les mesures de gestion de l'environnement au niveau global ne répondent pas à l'appel. Selon d'autres, épuiser les ressources nous mènera seulement à en découvrir des nouvelles et à nous réinventer. Quelle mentalité souhaitons-nous voir grandir pour les générations à venir ?

La vérité est une réflexion que nous laissons à chacun. Cela dit, l'urbanisation joue un rôle important dans la relation entre l'humain et sa représentation de l'environnement. Serait-il possible que l'urbanisme influence notre culture à se faire une représentation altérée de nos ressources naturelles ?

C'est pourtant à partir de cette représentation collective que les mesures de gestion de l'environnement et le design des villes sont mis en place ! Voilà pourquoi nous avons fondé le Réseau d'espaces verts éducatif et nourricier [sic]. Pour mettre à la lumière des croyances qui ralentissent la création de systèmes urbains régénératifs. Dans un contexte où le monde change à un rythme fulgurant, la société doit s'adapter et développer des moyens efficaces pour exercer un urbanisme et une agriculture qui se déploient dans une perspective de durabilité. Les enjeux qui nous guettent sont de taille et les forêts nourricières et les jardins sont des lieux formidables pour transmettre aux citoyens, avec délicatesse et bienveillance, les clés pour faire des choix éclairés.

Le Parc Édouard-Boudreau : un modèle exemplaire de collaboration et d'entraide

La crise sanitaire actuelle a mis en relief le besoin des citoyens de s'approprier les parcs de proximité. La métamorphose du Parc Édouard-Boudreau est un magnifique



exemple d'initiative qui se révèle au contact avec les citoyens. Ceux-ci s'investissent dans des projets d'agriculture pérennes, participent aux activités éducatives, préservent des semences du jardin et découvrent des plantes indigènes du terroir. De plus, la qualité des habitats fauniques de l'aménagement du parc Édouard-Boudreau est au rendez-vous. C'est ce que nous avons voulu démontrer à travers ce mandat réalisé dans le cadre de la démarche Vent de Fraicheur du CRE Estrie et de la Ville de Sherbrooke sur la 10e avenue, à Sherbrooke.

Le design de ce parc est inspiré par l'écosystème d'une jeune forêt en santé. Ses végétaux (arbres, arbustes, vivaces, bulbes, couvre-sols, etc.) et ses mycorhizes sont disposés de manière à maximiser les interactions qui favorisent l'autonomie et la pérennité de l'aménagement. Un peu plus loin, la zone de fleurs indigènes attire les pollinisateurs qui à leur tour butinent les fleurs du potager annexé. Tout est pensé de manière à interagir, comme dans un organisme vivant, pour la santé des insectes et des oiseaux environnants. Pour REVE Nourricier, ce projet est un modèle exemplaire de collaboration et d'entraide. Ce laboratoire démontre qu'il est possible de réimaginer notre territoire avec les citoyens et de répondre aux défis de l'agriculture urbaine.

Depuis la nuit des temps, de la ville naissent les plus grands courants philosophiques. L'heure est donc à instaurer un principe qui existe dans plusieurs sociétés : la philosophie de la septième génération. Le prochain défi de REVE Nourricier est d'adopter cette philosophie en prenant des décisions bénéfiques pour les sept générations à venir.

Plus d'info : [REVE nourricier](#); Démarche [Vent de fraîcheur](#)

Renforcer les cœurs de villages tout en luttant contre les changements climatiques



Les atouts du projet urbanistique pour relever des défis multiples

Par Alejandra de la Cruz (M. Sc. Arch. et design urbain) et Catherine P. Perras (M. Urb.) respectivement Coordinatrice au service-conseil et à l'accompagnement et Conseillère en aménagement et urbanisme à *Vivre en Ville*



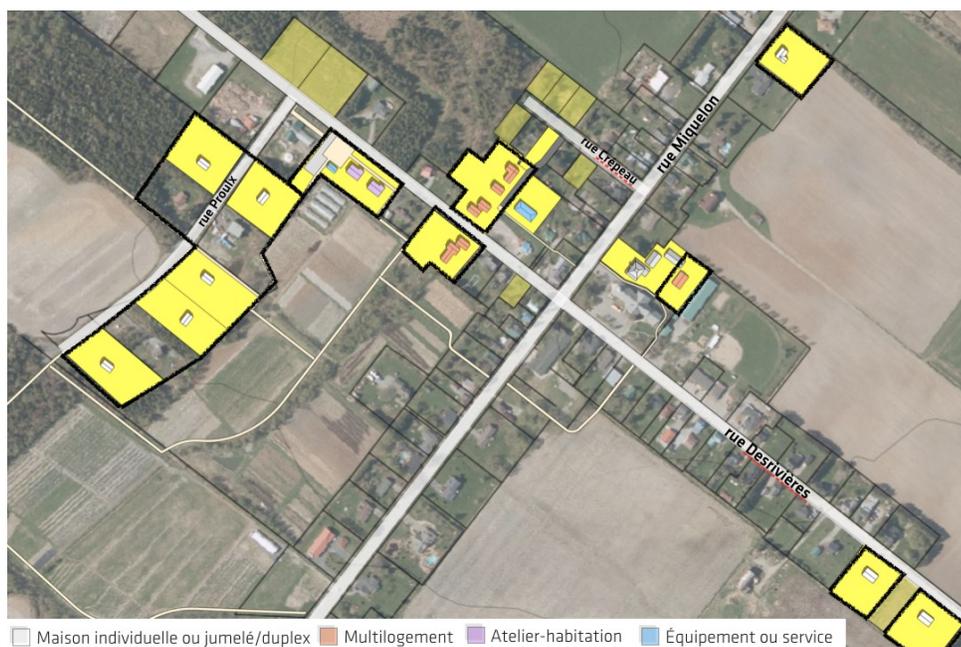
En Estrie, comme dans plusieurs régions du Québec, la vitalité des noyaux villageois préoccupe de nombreuses municipalités. Celles-ci ont à cœur la conservation de leurs acquis en matière de services publics, comme leur école primaire, ainsi que le maintien des commerces en place, voire l'accueil de nouveaux. Elles cherchent aussi à répondre à la demande en habitation, notamment en vue d'offrir des options résidentielles adaptées aux ménages vieillissants. La mise en valeur du noyau villageois contribue par ailleurs à faire rayonner la culture locale et à renforcer le sentiment d'appartenance des résidents.

Répondre à ces préoccupations constitue une opportunité de s'engager dans la lutte contre les changements climatiques, à condition d'intégrer l'ensemble de ces enjeux au sein d'une même démarche de planification du territoire. Concrètement, cela peut prendre la forme d'un projet urbanistique qui illustre clairement le devenir souhaité d'une collectivité en identifiant les atouts à conserver et les transformations à prévoir. Il sert à la fois d'outil de dialogue entre les parties concernées et de référence pour la prise de décisions et la révision des outils d'urbanisme.

Des municipalités de la MRC des Sources ont opté pour cette façon de faire, notamment dans le but de planifier la consolidation de leurs noyaux villageois et d'y accueillir de nouvelles habitations - stratégie privilégiée pour assurer la vitalité de leur collectivité tout en luttant contre les chan-

gements climatiques. Par exemple, la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor doit, comme plusieurs, composer avec un périmètre d'urbanisation ayant une capacité d'accueil de nouvelles habitations plutôt limitée. Vivre en Ville l'accompagne dans l'élaboration d'un projet urbanistique misant sur la consolidation du village, de façon à optimiser les espaces vacants ou sous-utilisés dans le noyau villageois ou en continuité directe de celui-ci. Cela permettra à la municipalité de minimiser l'impact de sa crois-

nistère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques) Vivre en Ville a également appuyé la municipalité de Saint-Camille dans l'élaboration d'un projet urbanistique visant à accroître et diversifier l'offre résidentielle à distance de marche du cœur du village. Ici aussi, il est envisagé de prioriser la consolidation du cadre bâti existant, puis de planifier une extension du village en continuité immédiate du noyau. La bonification des sentiers familiaux par un concept de



Étude du potentiel de consolidation dans le noyau villageois de Saint-Camille / Plan réalisé par Vivre en Ville, pour la municipalité du canton de Saint-Camille

sance sur son territoire agricole et ses milieux naturels, notamment les milieux humides, et donc de maintenir leurs services écosystémiques, essentiels pour lutter contre les changements climatiques. Grâce au programme Climat municipalités (du mi-

«ruelle rurale» quatre saisons s'ajoute à cela dans le but de faciliter les déplacements actifs vers les lieux d'activité quotidienne. Réduisant les distances à parcourir et le recours à l'auto, cette proximité entre résidences et noyau villageois vise aussi à

Renforcer les cœurs de villages tout en luttant contre les changements climatiques

favoriser la participation des citoyens à la vie culturelle et communautaire Camilloise. Se doter d'un projet urbanistique est également une opportunité de prévoir des interventions de verdissement et de mise en valeur des milieux naturels et agricoles. Il peut s'agir, par exemple, de procéder à la caractérisation des milieux humides pour mieux en tenir compte dans la planification et ainsi assurer leur protection, de minimiser l'imper-

méabilisation des sols (p. ex. en réduisant les superficies allouées au stationnement), de se doter de politiques plus strictes en matière d'abattage d'arbres, etc. Toutes des interventions qui contribuent à lutter contre les changements climatiques, mais aussi à s'adapter à leurs effets. Bien sûr, il est possible de réfléchir aux enjeux ici mentionnés de façon isolée - vitalité du noyau villageois, protection des milieux naturels et

agricoles, mobilité active, etc. - mais il y a une réelle plus-value à planifier l'évolution des milieux de vie avec une vue d'ensemble. Le projet urbanistique permet d'appréhender conjointement les différents défis auxquels on souhaite s'attaquer, vers la planification de collectivités où il fait bon vivre, plus résilientes sur les plans social et environnemental, et plus favorables à l'allègement de notre bilan carbone. [Vivre en ville](#)



L'aménagement urbain dans la lutte contre les changements climatiques

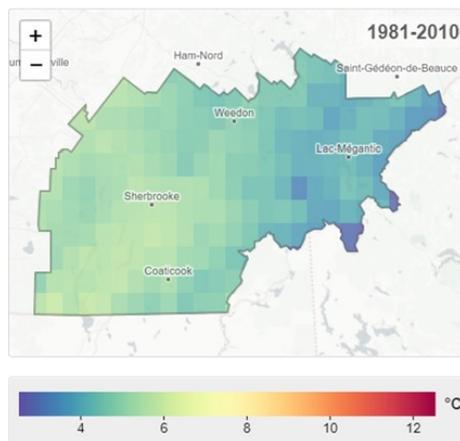
Par Laurie-Maude Drapeau, Conseillère scientifique à l'Institut national de santé publique du Québec

Les aléas météorologiques engendrent des impacts importants sur les communautés et poseront un risque croissant pour la santé humaine dans un contexte de changements climatiques. L'aménagement du territoire peut constituer un levier important pour faire face aux enjeux liés au climat changeant et assurer des milieux de vie sains et résilients aux collectivités.

D'ici 2031, il est prévu que plus des trois quarts de la croissance démographique du Québec se concentrera dans les six régions métropolitaines de recensement, soit Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières (Vivre en ville, 2015). Une planification territoriale prenant en compte l'impact des changements climatiques dans la gestion de la croissance urbaine peut favoriser la résilience des populations face à ces derniers.

Certains groupes de personnes sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques, notamment les personnes immunosupprimées, celles ayant un faible

soutien social, les personnes à faible revenu, les personnes souffrant d'une maladie chronique (Ex. : l'asthme) ou encore en raison de l'âge (nourrissons, jeunes enfants et aînés) (INSPQ, 2019).



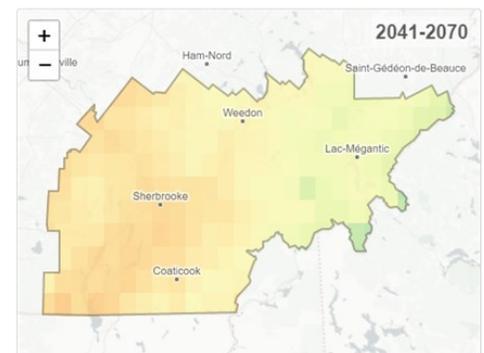
Températures annuelles moyennes projetées à l'horizon 2041-2070 en Estrie selon un scénario d'émission élevé (RCP 8.5) par rapport à la période de référence (1981-2010)

Source : Ouranos, 2020

La figure 1 montre les températures moyennes annuelles projetées en Estrie pour la période 2041-2070 selon un scénario d'émissions élevées (RCP 8.5). Ainsi, selon les projections climatiques, la température annuelle moyenne à Sherbrooke augmentera de plus de 3 °C à l'horizon 2041-2070

par rapport à la période de référence (1981-2010).

Il est essentiel de tenir compte des enjeux liés aux changements climatiques à une échelle qui va des bâti-



© Ouranos 2021, v1.2.0. Tous droits réservés.

ments individuels aux villes entières, notamment via la promotion du transport collectif et actif, la création d'espaces de vie à l'échelle piétonne, la densification des milieux bâtis, l'accessibilité aux parcs et aux espaces verts, etc.

Plus d'info : [INSPQ](#)

La forêt qui marche



Par Coralie Beaumont, Stagiaire en communication environnementale au CRE Estrie

Un nouvel organisme à but non lucratif, La forêt qui marche, a fait son apparition dans le paysage estrien. Sans rien enlever à l'importance de privilégier, surtout et avant tout, la conservation des milieux naturels, l'organisme souhaite toutefois de limiter les dégâts lorsque le déboisement est inévitable.

En effet, afin de construire des logements ou des commerces, les promoteurs n'ont parfois pas d'autres choix que de déboiser une partie importante des terrains voués au développement. Jusqu'à tout récemment, les végétaux et les arbres présents sur ces aires de développement étaient détruits pratiquement à 100 %.

La forêt qui marche a donc pour mission est de récupérer et valoriser les arbres et les végétaux indigènes avant le déboisement lors de projets de développement d'infrastructures et d'habitations.

Fondé grâce à la collaboration de l'APCHQ Estrie, la mission de l'organisme est de récupérer et de valoriser un maximum de ces arbres, arbustes et plantes indigènes, d'en améliorer la connaissance et valoriser l'utilisation d'éléments de la flore indigène dans les aménagements privés ou publics.



Pour ce faire, des promoteurs de la région donnent libre accès à leurs terrains avant le déboisement et l'organisme s'occupe d'organiser et de superviser les cueillettes. Les arbres et les végétaux prélevés sont gratuits pour les particuliers, pour les organismes qui font du reboisement ou de la végétalisation et pour les gens du milieu horticole.

Durant certaines activités de prélèvements, des biologistes et des forestiers seront sur place pour aider les préleveurs à identifier leurs trouvailles. Ces spécialistes donneront des indications sur les meilleures conditions à respecter afin d'assurer le succès de la plantation. À ce jour, environ 200 citoyens, cueilleurs et bénévoles ont participé aux cueillettes en 2021, pour un total de 1177 arbres, arbustes et plantes indigènes qui ont ainsi été sauvés et replantés ailleurs sur le territoire estrien.



Utilisée en dernier recours, c'est à dire lorsque l'option de conservation est incompatible avec le projet, la transplantation d'arbres et arbustes matures peut être un outil pour sauver des espèces végétales indigènes, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'espèces menacées. De plus, pour s'assurer de la plus-value de l'initiative, il serait intéressant que des données soient collectées afin d'établir si les espèces transplantées ont survécu à la transplantation.

Dernièrement, La forêt qui marche a également lancé un nouveau programme de valorisation pour permettre aux pépinières et à la population de s'approvisionner en paillis forestier local revalorisé, provenant des sites voués au développement. Le Jardin d'Eden de Sherbrooke est devenu le premier partenaire, et offre dorénavant ce paillis forestier local.

Si vous souhaitez en savoir plus, être informés des prochaines activités et vous impliquer en tant que cueilleurs bénévoles, vous pouvez visiter :

- le [site internet](#)
- la page [Facebook](#)

Protégeons les richesses du sud du Québec



Par Stéphane Tanguay, Biologiste, M. Env., Directeur *Nature Cantons-de-l'Est*

Au Québec, la plus grande biodiversité se trouve dans le sud de la province, pour des raisons historiques, climatologiques et écologiques. Toutefois, c'est aussi dans le sud du Québec que l'on rencontre la plus grande densité de population humaine, et donc la plus grande pression anthropique sur les écosystèmes. Puisque la plus grande part du Québec méridional est de tenure privée, le gouvernement n'a pas les coudées franches pour y implanter des aires protégées qui permettent de préserver la biodiversité. C'est là que la conservation volontaire entre en jeu. Aussi appelée intendance privée, la conservation volontaire met en scène des propriétaires de terres privées; elle est complémentaire à l'intendance publique qui, elle, implique les propriétaires de terres publiques, les gouvernements autrement dit. Elle permet d'établir de véritables aires protégées, à échelle humaine, là où l'intendance publique a peu de prise. En Estrie notamment, la conservation volontaire peut jouer un rôle crucial pour assurer la protection de la biodiversité.

La conservation volontaire s'appuie sur des fondements légaux reconnus, mais aussi sur des incitatifs fiscaux, pour garantir la pérennité des statuts de conservation qui sont octroyés à des terrains privés et favoriser le recours à ce type de démarches. Elle place aussi les organismes de conservation au cœur de ces dernières. Nature Cantons-de-l'Est (NCE) est le principal organisme de conservation de la partie orientale de la région, alors que Corridor appalachien et ses nombreux partenaires sont plus actifs à l'ouest de la ville de Sherbrooke. Tous les deux sont en mesure d'accompagner les propriétaires privés intéressés par une ou l'autre des options qui s'offrent à eux pour assurer la conservation de leur propriété et de ses milieux naturels.

Quelles sont les options ?

La personne qui souhaite demeurer propriétaire tout en protégeant la biodiversité de son terrain peut choisir d'établir une servitude de conservation ou une réserve naturelle sur sa propriété. Dans le premier cas, la servitude notariée vient restreindre certains usages sur une propriété qui pourraient nuire à la biodiversité d'une autre propriété, souvent détenue par un organisme de conservation. Par exemple, si la propriété protégée est située en amont, le fait de ne pas relâcher des sédiments

dans un ruisseau profitera certainement aux espèces aquatiques de la propriété en aval. La réserve naturelle, quand elle, met en place un statut de conservation notarié sur la propriété sans qu'un lien avec une autre propriété soit nécessaire. Ce statut doit être approuvé par le gouvernement du Québec puisque la propriété est ensuite directement inscrite au registre des aires protégées du Québec.



Le propriétaire qui est prêt à se départir de sa propriété, mais qui souhaite en assurer la conservation à perpétuité peut la donner ou la vendre à un organisme de conservation. Évidemment, les fonds pour acquérir des propriétés à leur juste valeur marchande sont limités et une vente ne donne droit à aucun avantage fiscal, contrairement aux donations qui entraînent la reconnaissance de la valeur du don au niveau des impôts. Qui plus est, si le don se qualifie au programme des dons écologiques, il permet d'éviter de payer l'impôt sur le gain en capital, ce qui représente parfois des sommes importantes.

Chacune de ces options présente différents avantages et inconvénients, mais toutes ont pour but d'assurer la préservation de la biodiversité. Un organisme de conservation comme NCE peut vous accompagner pour, par exemple, établir la valeur écologique de la propriété, remplir les formulaires nécessaires ou même aller chercher du financement qui permettra de payer les professionnels (biologistes, notaire, arpenteur, etc.) qui transformeront votre rêve en réalité.

Plusieurs propriétaires ont déjà posé des gestes significatifs en faveur de la biodiversité; il ne vous reste plus qu'à contacter les organismes de conservation actifs dans votre région pour en savoir davantage et léguer aux générations futures un coin de nature estrienne! Plus d'info : Nature Cantons-de-l'Est

Bienvenue aux Yamaskois et Bromisquois !



Par Coralie Beaumont, Stagiaire en communication environnementale au CRE Estrie

Ce n'est pas tous les jours qu'on accueille une nouvelle MRC dans sa région administrative... L'Estrie peut donc bien se targuer d'en accueillir deux depuis le mois de juillet dernier : La Haute-Yamaska et le Bromé-Missisquoi. Ces nouvelles arrivantes montent à neuf le nombre de MRC estriennes... Mais qui sont-elles ?

La délectable Haute-Yamaska

La Haute-Yamaska regroupe une population de plus de 92 000 habitants dans ses huit municipalités. Près de 70 000 des Yamaskois et Yamaskoises ont élu domicile dans la ville de Granby, où se situent d'ailleurs les bureaux de la MRC. *Prospère de nature*, comme le scande le slogan de la MRC, le territoire de Haute-Yamaska est principalement agricole et son charme est touristique.

Plusieurs beautés naturelles garnissent La Haute-Yamaska, comme son parc national de la Yamaska (SEPAQ) et le lac Boivin qui mérite bien son Centre d'interprétation de la nature. Évidemment, le mont Yamaska qui trône à 400 mètres au-dessus de la ville de Granby fait de l'œil aux marcheurs, pendant que les cyclistes d'un jour ou de toujours arpentent les pistes cyclables de l'[Estriade](#). « L'un des plus beaux réseaux au Québec! » vante Paul Sarrazin, le préfet de la MRC.

Au même titre qu'ailleurs en région, La Haute-Yamaska doit aussi faire relever son lot de défis. L'un d'eux, et non des moindres, est de se développer tout en respectant l'environnement qui fait tant sa fierté. Pour ce faire, la MRC peut compter sur son propre Fonds vert, créé en 2007. Le budget annuel de ce Fonds est calculé sur la base de l'évaluation foncière, à raison de 0,002\$ par tranche de 100\$ d'évaluation. Les sommes ainsi collectées sont exclusivement réservées pour la mise en œuvre de projets environnementaux. Ce Fonds a déjà des réalisations intéressantes à son actif, comme la mise en place de programmes régionaux d'inspection des bandes riveraines et des installations septiques pour s'assurer de leur conformité.

Une autre réalisation majeure financée grâce au Fonds vert est l'adoption du [Plan directeur de l'eau \(PDE\)](#) en 2017 afin d'améliorer la santé des cours d'eau et des lacs de la région. Comme le souligne encore le préfet, la créa-

tion de cet outil municipal innovant a été récompensée lors du gala du Mérite Ovation municipale 2018 de l'Union des municipalités du Québec.

Si les nombreuses exploitations agricoles du territoire contribuent à nourrir le Québec, la MRC est décidée à accompagner les agriculteurs pour réduire au maximum les impacts de ce secteur essentiel, notamment la pollution des cours d'eau, comme la rivière Yamaska Nord.

La MRC investit d'ailleurs directement auprès des entreprises agricoles, notamment pour les aider à réduire la pollution diffuse dans le bassin versant du lac Boivin.

Notre nouvelle voisine régionale a également déclaré la guerre aux déchets via sa campagne [Géné de jeter](#), une main tendue vers le zéro déchet. Sur son site internet éponyme, on peut lire que les habitants de la MRC ont réussi à réduire de 4 534 tonnes la quantité d'ordures enfouies en 2019 par rapport à l'année précédente. L'économie réalisée par ces tonnes qui n'ont pas pris le chemin du site d'enfouissement a permis de payer pour les dépenses supplémentaires associées à l'arrivée du bac brun pour le compostage, soit 412 000 \$!



Grâce à Synergie Haut-Yamaska, le secteur industriel et commercial est aussi convié à repenser sa production de déchets et sa consommation de matières premières. Cette initiative d'économie circulaire aura certainement fait des gagnants, le premier étant sans conteste l'environnement.

La MRC peut également compter sur la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska pour veiller à la protection et à la conservation des milieux naturels de la région. La vision de ce nouveau partenaire environnemental en Estrie est claire : en 2025, 22% des milieux naturels de la Haute-Yamaska seront protégés. Pour cela, l'organisme mise sur la conscientisation et l'implication des citoyens et citoyennes, en ce compris les propriétaires de milieux naturels.

Bienvenue aux Yamaskois et Bromisquois !



L'enivrante Brome-Missisquoi

Par Coralie Beaumont, Stagiaire en communication environnementale au CRE Estrie

Ce sont plus de 63 000 Bromisquois et Bromisquoises qui ont rejoint l'Estrie il y a quelques mois, apportant avec eux leur vingtaine de vignobles ! Véritable fierté de la région, la [Route des Vins](#) est un chemin incontournable pour découvrir les richesses du terroir local, directement depuis son vélo.

Mais cette MRC de 21 municipalités n'est pas faite que de raisins. Les amateurs de plein air pensent évidemment aux sentiers des monts Sutton qui se trouvent au cœur de la réserve naturelle des [Montagnes Vertes](#), une des plus vastes aires de conservation privée au Québec ! Les skieurs, quant à eux, auront à l'esprit la démarche [écoresponsable](#) mise en place par le mont Sutton grâce à la

mise en place de plusieurs projets, notamment pour la gestion des matières résiduelles et l'entretien des pistes et de l'équipement de façon à minimiser les impacts sur la faune et la flore.

Le lac Davignon donne de belles couleurs bleues à la Ville de Cowansville, le chef-lieu de la MRC. C'est là que des citoyens se sont lancés dans le défi, dorénavant réussi, de créer un Comité Vert. Des corvées de nettoyage par-ci, des jardins collectifs par-là, ce comité multiplie les actions concrètes pour que la protection de l'environnement devienne une mission collective. Ils se font tellement remarquer que même la Fondation David Suzuki a entendu parler d'eux : en 2019, ils étaient parmi les finalistes du prix Demain le Québec ! Il

faut dire que ce comité a de quoi inspirer par son inclusivité : il réunit des particuliers, conseillers municipaux, commerçants, organisations locales et gouvernementales, villes environnantes de Brome-Missisquoi autour d'une même table.

Citons encore la [Société de conservation du mont Brome](#) qui a également de belles réalisations de conservation à son actif. Alors que la pression pour le développement immobilier s'intensifie, l'organisme poursuit plus que jamais sa lutte pour la sauvegarde des milieux naturels. Par exemple, il y a de cela un an, une coopération entre la Société de conservation du mont Brome et la Ville de Bromont a permis de protéger deux sites à haute valeur écologique, pour un total de 29 hectares.

Économie circulaire : Quand le sirop d'érable permet de fabriquer des tapis

L'économie circulaire a le vent dans les voiles pour les MRC québécoises et celle de Brome-Missisquoi n'y fait pas exception. Regroupant près de 400 entreprises tissées serrées, la [symbiose industrielle de la MRC de Brome-Missisquoi](#) permet d'allonger le cycle de vie des matières grâce à l'échange de ressources autrement destinées au bac à ordures.

Ces mots prennent tout leur sens lorsqu'on les illustre par un exemple inspirant. Si vous aimez le sirop d'érable et le yoga, vous devriez jeter un œil au pari réussi de l'entreprise DeltaGomma de Cowansville. Grâce à la récupération des tubulures acérolles de la région, cette entreprise d'économie circulaire fabrique des tapis de caoutchouc et de plastique

100% recyclé. Cette symbiose est tellement harmonieuse que dorénavant l'écocentre régional de Cowansville collecte gratuitement les précieux tuyaux pour les diriger vers leur nouvelle vie. Ce n'est qu'une histoire parmi bien d'autres puisque, entre 2014 et 2020, la Symbiose Brome-Missisquoi a permis 1 500 échanges de ressources (matières, services et expertise) pour des gains économiques de 2,3 millions de dollars. Autre fait notable, ces six années d'échanges ont permis d'éviter le rejet de 11 000 tonnes d'équivalent CO2 dans l'atmosphère, ce qui correspond aux émissions de 2 300 autos.

Cette toile d'araignée ne permet pas que d'optimiser de la matière. C'est

aussi une mutualisation de moyens financiers, organisationnels et humains. Par exemple, les entrepreneurs peuvent aussi s'échanger de bonnes pratiques, se regrouper en atelier de formation ou encore bénéficier d'achats groupés.

L'arrivée de la MRC dans le giron de la région administrative de l'Estrie offrira sans doute son lot de nouvelles opportunités. « On y voit une occasion de se faire de nouveaux amis! » partage la conseillère en économie circulaire de la MRC, Marie-Pier Lussier. Membre du réseau interprovincial [Synergie Québec](#), l'organisme récupérateur espère bien se faire connaître des Estriens et Estriennes pour étendre, encore et toujours, sa toile.

La Fondation SÉTHY : Protectrice des écosystèmes en Haute-Yamaska



Par Bernard Valiquette, Collaborateur aux communications et aux activités d'éducation à la Fondation SÉTHY

Saviez-vous que le territoire de la Haute-Yamaska possède quatre tourbières d'importance et des milieux naturels exceptionnels? Un pionnier de la Fondation pour la sauvegarde du territoire de la Haute-Yamaska (Fondation SÉTHY), François Leduc, nous racontait : « L'environnement a souvent été laissé pour compte par le passé, un peu comme un « animal sans soin », disait ma grand-mère. Depuis 2006, [la Fondation SÉTHY](#) a insufflé une mobilisation sur notre territoire pour protéger nos milieux naturels. »

C'est vrai, les chantiers n'ont pas manqué, année après année : vastes consultations, partenariats avec des organismes de conservation, des municipalités et la MRC de la Haute-Yamaska, caractérisations écologiques, démarches personnalisées d'accompagnement auprès des propriétaires de milieux naturels, etc. M. Richard Marois, a ainsi fait un don écologique d'un lot dans la [tourbière de St-Joachim-de-Shefford](#), en 2020 : « Mon parrain Aldas était le meilleur homme qui soit. Il était un défenseur de la nature; je suis certain qu'il serait heureux de laisser ce coin de nature intact pour les générations futures ».

La Fondation SÉTHY est maintenant heureuse de protéger à perpétuité un patrimoine naturel de 60 hectares dans cette tourbière.



La tourbière de Saint-Joachim-de-Shefford

Avec patience et persévérance, les actions de conservation ont poussé comme les branches d'un arbre qui se déploie, comme l'illustre cette infographie arborescente.



Extrait du rapport d'activités 2020-2021

En plus de la conservation, plusieurs projets de contrôle de plantes exotiques envahissantes, ces ennemis de la biodiversité, se sont également multipliés (renouée du Japon, alliaire officinale, berce du Caucase, phragmite). Des communications et des projets d'éducation relative à l'environnement permettent également de sensibiliser et d'impliquer jeunes et moins jeunes, toujours en lien avec notre mission : guider et accompagner les citoyens.nes de la Haute-Yamaska dans une volonté commune de protection et de restauration des écosystèmes et de la biodiversité.



Caractérisation dans la tourbière Saint-Charles à Granby

Et pour animer ces projets, la Fondation SÉTHY peut compter sur une équipe compétente composée de jeunesse et d'un peu de... sagesse, avec de plus vieux routiers de l'environnement : une biodiversité humaine au service de nos écosystèmes !

[Fondation SÉTHY](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

Des environnementalistes réputés demandent des actions concrètes aux élus



Par Coralie Beaumont, Stagiaire en communication environnementale au CRE Estrie

Ce n'est un secret pour personne : il est grand temps de passer à l'action pour protéger la biodiversité, l'eau, les espaces verts ainsi que pour lutter contre le réchauffement climatique et s'y adapter. Si le désordre est mondial, les actions pour le résoudre et y faire face sont nécessairement locales. L'Estrie n'échappe pas à ce constat et devra, comme ailleurs dans le monde, relever les défis qui lui sont propres.

Au lendemain des élections municipales, le CRE Estrie s'engage à interroger certains de nos élus sur les actions significatives qu'ils feront dès le début de leur mandat pour assurer un meilleur état de notre environnement. Des personnalités environnementales de la région nous ont déjà proposé leurs attentes face aux administrations municipales maintenant en place.



Michel Montpetit

Sherbrooke – Michel est un des ambassadeurs environnementaux de l'Estrie, ancien directeur du Centre universitaire de formation en environnement (CUFE), président de la table thématique sur les aires protégées du comité Dialogue-citoyens de la ville de Sherbrooke en 2009, ancien président du Gala des Phénix de l'environnement.

« On a beau consulter, rédiger des rapports, des politiques, des plans d'action, lorsqu'il y a des changements à la mairie, tout semble tomber dans l'oubli. Il y a plein de spécialistes en environnement en Estrie qui se sont déjà impliqués, qui s'impliquent encore et d'autres comme moi qui ont décidé d'accrocher leurs patins, car tout est toujours à recommencer. Les gains en environnement se font à la miette. Comme bénévole c'est décourageant. Au contraire faire du bénévolat pour notre ville devrait au minimum être stimulant. On devrait se servir de l'immense expertise que nous avons en Estrie.

Mes questions à ceux qui se présentent à la mairie et comme conseillers :

- *Quelles sont les actions concrètes qui auront un impact direct sur l'amélioration de l'environnement vous engagez-vous à faire d'ici votre mi-mandat et*

d'ici votre fin de mandat ?

- *Comment dès le début de votre mandat, allez-vous, stimuler et utiliser dans votre ville la participation bénévole des experts en environnement de l'Estrie ?*
- *Pensez-vous qu'il y a une urgence d'agir au sujet des changements climatiques et pourquoi ? »*



Jean-Claude Thibault

Val-Saint-François - Jean-Claude est un des ambassadeurs environnementaux de l'Estrie, fondateur et ancien président du RAPPEL, fondateur et porte-parole du mouvement Opération Verre-vert, membre de l'Alliance pour une gestion du myriophylle à épis. Résident de Racine.

« Plus de 80% des aliments que je peux acheter dans les grandes surfaces proviennent de l'étranger. En moyenne, ces aliments ont voyagé plus de 3 200km! Il est clair que le transport de ces aliments lointains, en camion, en bateau et parfois, pire encore, en avion constitue une source importante de CO₂. L'achat de produits locaux constitue non seulement une action environnementale et sociale, mais également un avantage économique majeur ; l'argent reste en très grande partie chez nous. Mais le plus grand impact positif de l'achat des produits d'ici est le support à nos producteurs locaux. Après 11 ans de vie du marché LOCAVORE à Racine, le succès le plus éclatant est d'avoir permis à des petits producteurs de la région non seulement de survivre, mais de se développer à tel point que pour plusieurs d'entre eux, ils ont maintenant doublé, parfois même triplé leur personnel. L'achat local est créateur d'emplois.

Cher(e)s élu(e)s, êtes-vous prêt(e)s à prendre l'engagement d'encourager...

- *l'achat local des aliments, en faisant une promotion sérieuse de vos producteurs-trices locaux et en vous investissant dans la mise en marché locale et régionale de nos aliments ?*
- *les institutions sur votre territoire (le bureau municipal, les écoles, bureau de poste, etc.) à acheter de la nourriture et des boissons locales pour vos événements et services alimentaires ?*

Des environnementalistes réputés demandent des actions concrètes aux élus



Antoine DesRochers

Val-Saint-François –

Antoine est un acteur engagé dans la transition écologique.

Lors des dernières élections municipales, Antoine s'est impliqué dans la campagne Vire au vert, invitant les citoyens à voter pour des élus qui ont à cœur l'environnement. Il a réalisé plusieurs capsules d'information sur les gestes environnementaux à l'intention des citoyens.

« *Cher(e)s nouvelles et nouveaux élus municipaux, seriez-vous prêt(e)s à prendre l'engagement de :*

- *permettre les toilettes compost dans nos maisons ? Ce serait un grand pas vers l'utilisation responsable de l'eau potable et la santé de l'environnement !*
- *faciliter l'utilisation de matériaux naturels comme le chanvre, l'argile et la paille en rénovation et en construction ?*
- *ajouter à votre territoire des zones de conservation afin de préserver les fonctions écologiques, la beauté, la santé et la richesse de la nature québécoise ? Comment comptez-vous procéder ? »*



Laure Waridel

Brome-Missisquoi – Laure est écosociologue PhD, auteure, cofondatrice d'Équiterre, et co-instigatrice du mouvement Mères au front.

« Avec Mères au front Estrie nous demandons aux élu.e.s municipaux de prendre les trois engagements suivants :

- *Mettre sous conservation au moins 30% des milieux naturels de notre territoire comme le recommandent les Nations unies d'ici 2030. Cela implique l'adoption de politiques d'aménagement visionnaires qui misent sur la densification des milieux urbains plutôt que l'étalement. Il faut y prévoir l'accès aux services de base et à des espaces verts à moins de 15 minutes à pied ou vélo.*
- *Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 45% d'ici à 2030, comme le recommande le GIEC. Pour ce faire, il est urgent d'offrir des services d'autopartage sur tout le territoire pour réduire le*

nombre de véhicules par famille. Il faut aussi améliorer le covoiturage, les taxis-bus et le transport en commun.

- *Interdire les pesticides à des fins esthétiques et favoriser l'agriculture écologique de proximité. »*



Robert Benoit

Memphrémagog – Ex-député du comté d'Orford, Président bénévole du Memphrémagog Conservation (MCI), résident de la municipalité d'Austin.

« Le lac Memphrémagog vient d'être reconnu comme réservoir d'eau potable. Il s'agit d'un signal encore plus fort qui vient confirmer le besoin de protéger le bassin versant du lac et éviter toute forme de contamination qui viendrait mettre en péril notre consommation (vitale!) d'eau. Le milieu municipal joue un rôle central dans la protection de ses sources d'eau potable. Impliqués dans les multiples dossiers de protection de l'eau du lac Memphrémagog depuis des dizaines d'années, nous nous rendons disponibles auprès de tous les élus disposés à faire de l'enjeu une priorité.

Mes questions aux élus qui utilisent l'eau du lac Memphrémagog ainsi que ceux qui résident dans le bassin versant :

- *Quelles sont les démarches que vous entreprendrez afin que le lixiviat du site d'enfouissement de Coventry ne soit plus traité et déversé, à perpétuité, dans le réservoir d'eau potable des Estriens.*
- *Êtes-vous d'accord avec la création d'un « Fond d'Acquisition de Terres » (Land Trust) afin d'acquérir à des fins de protection des milieux naturels : forêts, milieux humides et autres, dans le bassin versant du lac afin d'en assurer la protection pour les générations futures.*



Robert Bellefleur

Granit – Porte-parole du Groupe citoyen en environnement du secteur de la baie des Sables à Lac-Mégantic.

« On observe au fil des ans que la qualité de l'eau du lac Mégantic et ses berges ne cessent de se détériorer en raison de l'oc-

Des environnementalistes réputés demandent des actions concrètes aux élus

cupation et des activités humaines accrues et d'une urbanisation agressive très mal adaptée à ce plan d'eau. Dans ce contexte, la mauvaise gestion municipale, agricole et forestière des eaux pluviales qui s'écoulent dans le bassin versant du lac Mégantic entraîne chaque année des tonnes de sédiments sur ses berges et dans ses fonds.

Cher(e)s élu(e)s, êtes-vous prêt(e)s à prendre l'engagement de travailler en concertation avec les citoyens impliqués du secteur de baie des Sables afin de mettre en œuvre des solutions durables pour améliorer la qualité de l'eau et des berges ?



Richard Séguin

Coaticook – Auteur, compositeur et interprète engagé, notamment dans la protection des milieux naturels du secteur du mont Hereford.

« J'habite ce territoire et ce territoire m'habite, même mon chant en est imprégné. Jacques Ferron disait : « Qu'il est bien difficile de parler au-delà de sa génération ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas essayer ... ». Je m'inquiète toujours de l'héritage que l'on va laisser aux générations de demain. On a des choix à faire, des choix qui ne peuvent pas être dictés que par la vulgaire accélération des croissances économiques. Comme le rappelle Louis Robert ce lanceur d'alerte courageux, il faut comme il le dit si bien : « s'interroger sur les pressions qu'exercent les vendeurs d'engrais et de pesticides et aussi sur la gestion de notre agriculture au Québec.

Donc, cher(e)s élu(e)s, êtes-vous prêt(e)s à prendre l'engagement...

- *D'interdire l'usage de pesticides, comme le glyphosate, par des particuliers à des fins esthétiques et de participer activement aux initiatives en agro-écologie visant à faciliter l'échange entre les producteurs biologiques et traditionnels pour réduire les apports aux champs ?*
- *De rencontrer, écouter et travailler avec les citoyens qui souhaitent mettre en valeur nos forêts par la conservation et l'éducation ?*

Je vous laisse avec une de mes citations préférées, « La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent », A. Camus

Et après ?

Le CRE Estrie exposera prochainement ces différentes demandes aux élus concernés dans les différentes MRC estriennes. Les réponses des élus et leurs propositions d'actions concrètes seront consignées par notre équipe et diffusée sur notre site web sous une section « suivi des promesses politiques ». Dans un an, puis à mi-mandat, le CRE Estrie s'engage à faire un suivi auprès des différents élus afin qu'ils puissent rendre compte de l'achèvement de leur engagement. L'heure est plus que jamais à la mise en œuvre des actions environnementales et nous considérons qu'il est de notre devoir de nous assurer de leur réussite. Suivez les prochaines éditions de la revue pour en savoir plus sur les engagements pris par nos politiciens face à ces demandes concrètes.



Les priorités environnementales des Estrien.nes

En juin 2021, le CRE Estrie lançait un court sondage pour connaître les priorités environnementales des citoyens des 89 municipalités de la région de l'Estrie. L'objectif était de faire ressortir les enjeux environnementaux qui préoccupent la population et de partager les résultats aux candidats des élections municipales, afin que ceux-ci prennent des engagements environnementaux. Voici les trois grandes priorités régionales.

Région de l'Estrie

TOP 3 PRIORITÉS ENVIRONNEMENTALES

#1 PROTECTION DES MILIEUX NATURELS 53 %

#2 ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES 42 %

#3 ÉCONOMIE QUI RESPECTE LES LIMITES DE LA NATURE 41 %



Les priorités environnementales des Estrien.nes

Le sondage visait également à recevoir des propositions d'actions concrètes de la part des citoyen.nes. Des actions qui devraient être menées en priorité parce qu'elles répondent à des besoins urgents en matière d'environnement.

Les résultats par MRC sont présentés sur le [site web du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie](#).

Région de l'Estrie

TOP 4 ACTIONS CONCRÈTES CITÉES

#1 Revoir la **planification urbaine** en évitant l'étalement, en préservant des **parcs et espaces naturels** dans les villes et cœurs villageois et en promouvant un **développement immobilier responsable**

#2 Améliorer le réseau de **transport actif** en ajoutant des trottoirs, en apaisant la circulation et en dotant la municipalité d'un **réseau cyclable** permettant de rejoindre les attraits des villes

#3 Protéger **nos lacs** par des plans d'intervention visant à améliorer la **qualité de l'eau** et lutter contre les espèces envahissantes

#4 Assurer le **maintien de nos forêts** et leur connectivité par des mesures de protection assurant un **équilibre entre conservation et consommation d'espace**





Par Samuel Lapointe, Chargé de projets en environnement au CRE Estrie

Les problèmes environnementaux qui affectent la Terre augmenteront au fil des années. Bien qu'il y ait un mouvement global pour la protection de l'environnement, la complexité des problématiques ne favorise pas l'action. Alors, il est essentiel de comprendre l'environnement dans lequel nous vivons et comprendre les enjeux qui nous entourent. Ainsi, chacun pourrait y mettre du sien dans cette lutte. Les gouvernements locaux doivent eux aussi agir et mettre en œuvre des actions appropriées.

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie s'est donné comme objectif de rendre accessibles à la population les défis environnementaux propres à la région. C'est pourquoi une équipe d'étudiantes de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke a été mandatée pour confectionner des fiches d'autoformation sur les enjeux environnementaux de l'Estrie. Elles ont pour but de donner un aperçu des différents enjeux environnementaux de la région. Ces fiches s'adressent aussi bien aux élu.e.s municipaux, aux membres de conseils d'administration d'un organisme environnemental, à de nouveaux employés dans le domaine qu'à toutes personnes désirant s'informer.

L'autoformation a été séparée sous quatre thématiques : les changements climatiques, le maintien de l'intégrité des écosystèmes, la gestion des matières résiduelles et l'aménagement du territoire. D'une durée de huit heures par thématique, chaque formation a pour objectif d'approfondir la compréhension de l'enjeu environnemental dans son contexte estrien. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une formation officielle en environnement, elle offre la possibilité de bien comprendre les enjeux dans le but de choisir des actions appropriées.

Thème des changements climatiques : Les changements climatiques forment un problème global, touchant ainsi plusieurs sphères environnementales, économiques et sociales dans différentes régions du monde. Ces changements se font notamment ressentir en Estrie par une variation de la température et l'augmentation des événements météorologiques extrêmes. L'idée est de comprendre quels sont les impacts des changements climatiques de manière générale, puis de comprendre les enjeux réels au sein de la région estrienne.

Thème du maintien de l'intégrité des écosystèmes : Le maintien de l'intégrité des écosystèmes est un enjeu planétaire à porter locale lorsqu'il est question de maintenir les services écologiques importants pour l'environnement et la société humaine. Ouranos définit les biens et services écosystémiques comme étant les bénéfices que les sociétés humaines tirent, directement ou indirectement, de la nature comme la nourriture. Cette fiche aborde les sujets essentiels, comme les notions de biodiversité, des écosystèmes, des milieux humides et des espèces envahissantes, permettant de conserver l'intégrité de nos écosystèmes québécois.

Thème de la gestion des matières résiduelles : Les sites d'enfouissement se remplissent à vue d'œil. Les problématiques rattachées à la gestion des matières résiduelles sont multiples. Dans cette fiche, vous allez explorer les différents enjeux de la gestion des matières résiduelles. Vous y trouverez des solutions et des concepts clés, comme la réduction à source, l'économie circulaire et bien d'autres encore.



Aménagement du territoire : Les changements climatiques et la chute de la biodiversité amènent à se questionner sur la gestion de nos territoires. L'intégration des énergies renouvelables, la mobilité durable, la gestion de l'eau, l'aménagement et l'agriculture durable sont des enjeux auxquels nos décideurs municipaux doivent rapidement s'intéresser. Cette fiche présente ces sujets importants pour la résilience et l'adaptation de nos villes face aux aléas climatiques des prochaines décennies.

Les fiches d'autoformation se trouvent sur notre site internet sous [l'onglet J'AGIS](#). Il s'agit d'un projet dynamique et en constante évolution : de nouvelles informations pertinentes sont diffusées tous les jours et pourraient bonifier ce premier travail.

Aidez-nous à garder ces fiches vivantes en répondant à la rétroaction de chacune des thématiques, en nous fournissant votre appréciation et en nous proposant des informations à ajouter ou à retirer. Informez-vous sur les enjeux environnementaux de votre région pour faire partie de la solution !

Chaque GEST compte!



Par Coralie Beaumont, Stagiaire en communication environnementale au CRE Estrie

Cela fait déjà trois ans que la Fondation estrienne en environnement a lancé le programme de financement visant la réduction des émissions de GES à l'échelle locale ou régionale chez les entreprises de moins de 100 employés ou les municipalités de la région des Cantons-de-l'Est. Lors de sa troisième édition le 5 novembre dernier, les projets de plantations d'arbres de la Fondation SÉTHY et de paniers biologiques d'hiver du CAPÉ se sont d'ailleurs vu remettre chacun une bourse de 10 000 \$ par un jury d'experts environnementaux. Un coup de cœur, les serres pédagogiques de la Coop Escale, a aussi décroché une bourse de 5 000 \$.

Affectueusement appelé GEST, ce programme offre la possibilité de passer concrètement et localement à l'action pour faire face au problème global qu'est le réchauffement climatique. Ce programme permet donc de faire émerger des acteurs et des solutions locales, mais aussi d'inspirer d'autres communautés.

Le passage à l'action est évidemment une étape fondamentale pour faire face à l'urgence climatique, mais c'est aussi l'étape la plus difficile à franchir psychologiquement et financièrement. De plus, les solutions environnementales demandent souvent beaucoup de créativité, puisqu'il s'agit de nouveaux métiers et de nouvelles façons de faire.

Le programme GEST veut donc donner un coup de pouce à celles et ceux qui veulent passer des mots aux gestes en leur offrant un accompagnement, un réseautage et une visibilité. En effet, afin de leur apporter un soutien supplémentaire, les finalistes bénéficient tous d'une courte formation du Fonds d'action québécois pour le développement durable sur le thème des changements de comportements individuels et collectifs ainsi que d'un remue-méninges avec d'autres professionnels pertinents dans le domaine du projet environnemental.

Pour la quatrième édition, un défi mérite d'être relevé : la communication et la viralité du concours sur tout le territoire estrien. En effet, l'édition de 2021 n'a recueilli qu'une vingtaine de candidatures. Or, ce concours peut aussi être l'occasion, pour des meneurs et innovateurs environnementaux, de trouver d'autres sources de financement et des partenaires intéressés sur leur territoire. Nous sommes d'avis que tous les finalistes sont déjà gagnants, car leur solution est intéressante, même si elle ne remporte pas l'une des bourses.

Programme
GEST



**LAURÉATS
2021/22**


Fondation estrienne
en environnement



Ce programme est possible grâce à l'appui financier des partenaires majeurs — Hydro-Québec et Énergir —, du collaborateur Fonds écoléader, ainsi qu'à l'appui technique du Fonds d'action québécois pour le développement durable, de l'Université de Sherbrooke et du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie. Cette diversité d'acteurs qui soutiennent le projet atteste de sa pertinence, reste dorénavant à partager cette opportunité auprès des citoyens et des entrepreneurs de demain.

Plus d'info : [Programme GEST](#)

Ce que le CRE Estrie fait pour ses MEMBRES

Nous sommes le réseau des acteurs en environnement de la région

En devenant membre du CREE vous joignez votre voix à celle des acteurs qui agissent pour la protection de l'environnement et du développement durable en Estrie.

Le CREE travaille avec des organismes, des entreprises privées, des institutions, des réseaux, des instances gouvernementales et municipales et des citoyens afin d'améliorer la performance environnementale de notre région.

Nos principaux créneaux d'action

- * La réduction des émissions de gaz à effet de serre et la transition énergétique
- * Le transport durable et l'aménagement du territoire
- * La gestion des matières résiduelles
- * La protection des milieux naturels
- * La gestion environnementale et le développement durable des collectivités

Avantages d'être membre

- Vous êtes branchés sur l'actualité environnementale de la région;
- Vous bénéficiez de notre support et de notre expertise pour démarrer ou faire rayonner vos projets environnementaux;
- Vous recevez notre revue d'information environnementale « Estrie Zone Verte » et vous pouvez y contribuer par un article ou une annonce;
- Vous faites entendre votre voix et opinions en joignant le conseil d'administration et nos comités de travail thématiques;
- Vous obtenez les rabais « membres » sur nos activités;
- Vous êtes invités aux activités ainsi qu'à l'Assemblée générale annuelle;
- Vous êtes associé à une organisation qui prône la protection de l'environnement par la collaboration;
- Vous nous soutenez dans la réalisation de notre mission.

Quatre catégories de membres s'offrent à vous

- * **Citoyen** : vous ne payez qu'une fois **25 \$** pour être **membre à vie**
- * **Membre régulier** : **50 \$** (entreprises, associations, OBNL, municipalités)
- * **Membre engagé** : **100 \$** (entreprises, associations, OBNL, municipalités)
- * **Membre Grand Partenaire** : **500 \$**

DEVENIR MEMBRE

Voyez les avantages associés à chaque catégories.



Conseil régional
de l'*environnement*
de l'Estrie

